



MA CHAMPAGNE
AU PATRIMOINE MONDIAL

ENGAGÉS



ORGANISER UNE JOURNÉE VILLAGES ET COTEAUX PROPRES

Guide pratique



Coteaux, Maisons et Caves
de Champagne



► L'ORIGINE DE L'OPÉRATION

L'opération « Villages et Coteaux propres » est née d'un partenariat entre le Comité Champagne, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims et la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne -

Patrimoine mondial, dans le cadre du Plan de gestion du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette initiative vise à promouvoir un aménagement paysager de qualité et une gestion durable du vignoble champenois, tout en rassemblant l'ensemble des acteurs d'une commune autour d'un projet commun, concret, fédérateur et facile à mettre en œuvre.

La première édition, organisée en 2014, a concerné 7 communes situées dans la zone cœur du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Face au succès de cette initiative, l'opération a été dès 2015 étendue à l'ensemble des communes viticoles de l'AOC Champagne.

Aujourd'hui, plus de 70 communes participent chaque année à cette action collective en faveur de la préservation et de la valorisation des paysages champenois.



► UN PARTENARIAT POUR RÉCOMPENSER LES COMMUNES PARTICIPANTES



La Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV), partenaire historique de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, propose d'offrir à chaque commune adhérente à la Mission CMCC un kit de plantation. Ce kit, variable selon les années et les disponibilités du partenaire, peut comprendre des rosiers, des arbres et arbustes ou des arbres fruitiers. Les plants sont remis aux communes au mois de novembre.



Partenaire de Village et Coteaux propres, le groupe Créalis - Sparflex soutient la préservation du patrimoine champenois grâce à "l'Opération Muselets", en reversant 1€ à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial pour chaque muselet collecté lors de la soirée Blanche des Crayères.

► QU'EST-CE QU'UNE JOURNÉE « VILLAGES ET COTEAUX PROPRES » ?

L'objectif de l'opération « Villages et Coteaux propres » est de sensibiliser au respect du cadre de vie et à la préservation de l'environnement. Elle consiste à organiser une demi-journée de nettoyage et de collecte des déchets (chemins, bords de routes, cours d'eau, lisières forestières, vignoble) en mobilisant les habitants, les élus, les vignerons, les Maisons, les entreprises et les associations, dans un esprit de civisme et de convivialité.

Afin de créer un événement fédérateur à l'échelle du vignoble champenois, une date unique est proposée : le premier samedi d'octobre. Toutefois, pour des raisons particulières (événement communal, mobilisation d'une école ...), cette date peut être adaptée à l'échelle locale.

► MOBILISATION DES COMPÉTENCES ET DES ÉNERGIES

La réussite d'une journée « Villages et Coteaux propres » est le fruit d'une bonne collaboration et de l'implication des différents acteurs locaux : conseil municipal, agents municipaux, associations, vignerons, citoyens ...

► ORGANISER UNE JOURNÉE « VILLAGES ET COTEAUX PROPRES » : LES GRANDES ÉTAPES

Dans chaque commune, les volontaires se réunissent en début de journée au point de rendez-vous défini, où un accueil café peut être proposé. Des équipes de collecte sont ensuite constituées et réparties sur les différents circuits de nettoyage préalablement établis. Les déchets ramassés sont triés conformément aux consignes en vigueur. En fin de matinée, l'ensemble des participants est invité à se retrouver pour un moment de convivialité autour d'un verre de l'amitié et/ou d'un casse-croûte.



Le succès d'un tel événement repose sur la mobilisation et l'implication de tous au sein d'une commune... mais aussi sur une organisation rigoureuse de l'opération.

► JUIN/JUILLET MOBILISER ET ENCADRER

1. Réunion préparatoire

Organiser une réunion préparatoire réunissant les élus de la commune, les représentants de la filière viticole (correspondant AVC, président de section du Syndicat général des vignerons, vignerons volontaires, représentants des Maisons de Champagne), ainsi que les associations et autres acteurs locaux concernés, afin de définir les objectifs, les modalités et les grandes orientations du projet. Cette réunion permettra également de désigner le porteur de projet (maître d'ouvrage) chargé de coordonner l'opération.



2. Préparer la communication autour de la journée

Afin d'assurer une large mobilisation, il est recommandé de mettre en place une communication diversifiée à l'échelle de la commune :

- Diffusion d'informations sur les supports de communication de la commune (site internet, application communale (panneau pocket...), réseaux sociaux, newsletter,
- Affichage dans les lieux fréquentés de la commune (mairie, salle des fêtes, commerces, écoles, équipements sportifs...),
- Publication d'un article dans le bulletin municipal ou dans tout autre support d'information local,
- Relais de l'information par les associations, les acteurs viticoles et les partenaires locaux.

Quelle que soit la forme de communication utilisée, il est essentiel de préciser les modalités de participation et d'indiquer si vous souhaitez une inscription préalable des participants auprès de la mairie ou selon les modalités définies lors de la réunion préparatoire (par exemple par le biais d'une inscription en ligne avec l'aide d'un Google Forms).

L'inscription préalable est conseillée car elle permet d'anticiper les quantités pour l'accueil café, le moment convivial et les besoins matériels.

COMMUNIQUER : LES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

La communication étant l'une des clés de la réussite d'une journée Villages et Coteaux propres, nous mettons à la disposition des communes plusieurs outils numériques :

- Une affiche A4/A3 personnalisable (format Word modifiable),
- La déclinaison de cette affiche au format « réseaux sociaux »,
- Un modèle de courrier à destination des habitants (inscription et confirmation de participation),
- Un exemple de fiche d'inscription des participants.

L'affiche personnalisable est transmise aux communes et aux représentants des sections locales par courriel lors du lancement de l'opération (fin juin - début juillet).

L'ensemble de ces documents peut également être obtenu sur simple demande auprès de : contact@champagne-patrimoine mondial.org



La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne préparera un communiqué de presse commun présentant l'opération ainsi que la liste des communes participantes. Ce communiqué sera transmis à la presse régionale au cours du mois de septembre.

Ce document pourra également être utilisé par les organisateurs pour relayer l'action auprès de leurs contacts presse locaux et valoriser la mobilisation de leur commune.

3. Organisation des premières étapes

Définition du point de rassemblement

- Identifier un lieu de rendez-vous central, facilement accessible et connu de tous (habitants, vigneron et participants extérieurs).
- Veiller à sa lisibilité et à sa facilité d'accès.

Préparation des circuits de nettoyage

- Repérer les zones régulièrement concernées par des dépôts de déchets sur le territoire communal.
- Définir les parcours ou secteurs d'intervention à partir de ce diagnostic.



Logistique et matériel

- Prévoir le matériel nécessaire : sacs de collecte (pour les ordures ménagères + sac de tri sélectif pour les emballages), des seaux ou des sacs plus résistants pour le verre, des gants, et éventuellement des pinces, et de la signalétique en fonction des zones d'intervention.
- Définir les modalités de financement ou d'acquisition du matériel.

Accueil et convivialité

- Organiser le café d'accueil des participants (modalités, prise en charge).
- Prévoir le moment convivial de fin de journée (casse-croûte et/ou verre de l'amitié).
- Définir un lieu adapté pour ce temps convivial, avec une solution de repli en cas d'intempéries.
- Prévoir le mobilier nécessaire (tables, bancs, équipements divers).

4. Mobilisation des acteurs locaux

- Solliciter les commerçants, distributeurs, exploitations viticoles et entreprises locales pour une participation matérielle ou logistique (dons, fournitures, soutien organisationnel).
- Encourager leur participation à l'opération - Mobilisation dans le cadre d'un événement RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

5. Ouverture à d'autres publics

- Proposer la participation des établissements scolaires, centres de formation (école, collège, lycée, CFA...). Dans ce cas, l'opération peut avoir lieu dans la semaine, souvent le vendredi après-midi.
- Mobiliser les associations locales (randonnée, cyclisme, chasse, environnement...), conseil municipal des jeunes...



6. Coordination intercommunale

- Échanger avec les communes limitrophes afin d'envisager des mutualisations possibles :

Mutualisation de la communication et des moyens logistiques

Organisation d'un moment convivial partagé

7. Gestion des déchets

Il est essentiel d'accorder une attention particulière au tri des déchets collectés afin de faciliter leur valorisation.

Pour optimiser cette démarche, il est recommandé d'organiser des équipes de trois personnes : une personne en charge d'un sac pour les ordures ménagères, une personne dédiée au tri sélectif (emballages recyclables), et une personne équipée d'un seau ou d'un contenant spécifique pour les déchets en verre, le bois ou les objets métalliques. Cette organisation simple permet d'améliorer l'efficacité du tri tout en sensibilisant les participants aux bons gestes de gestion des déchets.

L'idéal est de privilégier le tri à la source en utilisant les bacs de collecte de la commune dédiés aux ordures ménagères, au tri sélectif, au verre. Un apport en déchèterie pourra être organisé uniquement pour les déchets ne pouvant être pris en charge par ces dispositifs, tels que le bois, le métal ou les gravats... Cette organisation permet d'optimiser la gestion des déchets tout en facilitant leur valorisation.

- Renseignez-vous auprès de votre intercommunalité et du gestionnaire de la déchèterie pour les modalités d'apport des déchets qui ne peuvent pas aller dans les bacs communaux ainsi que pour les horaires d'ouverture.
- Organisez la mise à disposition de dispositifs de collecte adaptés : poubelles de tri, bacs à verre ...
- Précisez le cas échéant la mutualisation entre plusieurs communes afin d'adapter la capacité et l'emplacement des équipements.

► SEPTEMBRE : CONFIRMER SA PARTICIPATION

1. Finalisation de l'organisation

- Définir définitivement le point de rendez-vous du matin ainsi que le lieu du casse-croûte, en prévoyant une solution de repli en cas de mauvais temps.

2. Lancement de la communication

- Assurer la diffusion des affiches dans les lieux stratégiques de la commune (mairie, commerces, distributeurs, équipements publics, etc.).
- Si nécessaire, mettre des tracts à disposition du public et organiser leur distribution auprès des habitants.
- Relayer l'opération sur les outils de communication numériques de la commune et des partenaires (site internet, application communale, lettre d'information, réseaux sociaux...) afin de toucher le plus grand nombre.

3. Mobilisation des partenaires

- Relancer les associations, étudiants, commerçants et distributeurs ayant déjà confirmé leur participation afin de confirmer leur engagement.

4. Confirmer votre participation

- Dès que possible, confirmer la participation de la commune auprès de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (contact@champagne-patrimoine mondial.org) afin de vous ajouter à la liste des communes participantes disponible sur le site de la Mission CMCC : www.champagne-patrimoine mondial.org et qui sera transmise avec le communiqué de presse de l'évènement aux journalistes locaux.
- Cette confirmation permet aussi de vérifier auprès de la Mission si votre commune est à jour de sa cotisation annuelle et peut bénéficier d'un kit de plantation offert dans le cadre du partenariat avec la CSGV (distribution des kits en novembre).

5. Gestion des inscriptions et consignes aux participants

- Lors des inscriptions, enregistrer le nombre de participants et s'il s'agit d'enfants ou d'adultes (afin d'adapter les groupes et les parcours). Préciser systématiquement l'heure et le lieu de rendez-vous.
- Rappeler aux participants les consignes spécifiques : s'il y a besoin de se munir de gants épais, d'un gilet de sécurité (gilets jaunes)...



► J-8 : FAIRE LE TOUR DU TERRITOIRE COMMUNAL

1. Finaliser l'organisation des circuits de collecte

- Évaluer grossièrement les quantités de déchets à collecter et repérer la présence éventuelle d'encombrants ou de dépôts sauvages.
- Définir définitivement les différents circuits de collecte à partir des repérages réalisés et les matérialiser sur un plan de la commune.
- Prévoir des parcours adaptés aux différents publics (enfants, personnes à mobilité réduite, participants ne pouvant rester toute la matinée).
- Désigner un responsable pour chaque circuit et lui transmettre les consignes de sécurité et de tri.

2. Préparer les moyens logistiques

- Prévoir un ou des véhicules suiveurs sur les différents parcours afin de récupérer les sacs remplis et transporter les déchets spécifiques (verre, métal, bois...).
- Prévoir une camionnette ou un véhicule adapté en cas de présence d'encombrants.
- Rassembler l'ensemble du matériel nécessaire : sacs de collecte, gants, feuilles d'émargement, gobelets, signalétique éventuelle ...

3. Organiser l'accueil des participants

- Faire une première évaluation sur le nombre de participants inscrits afin d'adapter les besoins matériels et les quantités à prévoir.
- Si besoin, relancer la communication sur les réseaux sociaux et autres dispositifs communaux ...
- Commander le nécessaire pour l'accueil café et le moment convivial de fin de matinée.

4. Préparer les documents de terrain

- Établir la feuille de présence des participants.
- Préparer des copies du plan de la commune avec les circuits de collecte.
- Mentionner au dos de chaque plan les coordonnées des responsables de l'opération sur la commune ainsi que celles des conducteurs des véhicules suiveurs.



► J-1 : LE POINT SUR LES INSCRITS

Faire un point sur le nombre de participants inscrits afin d'ajuster, si nécessaire, les besoins en matériel ainsi que les commandes prévues pour l'accueil café et le moment convivial de fin de matinée.



► LE JOUR J

- Faire remplir la feuille de présence à tous les participants pour pouvoir les recontacter plus facilement l'année suivante.
- Comptabiliser les présents et ajuster si besoin les quantités prévues pour le moment de convivialité en fin de matinée.
- Rappeler les consignes de tri et, si nécessaire, les afficher.
- Distribuer le matériel et des plans, répartir les équipes sur les différents circuits.
- Ne pas oublier pas de prendre la photo de groupe de l'opération. À transmettre à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne si vous souhaitez que votre initiative soit relayée.



► L'APRÈS « VILLAGES ET COTEAUX PROPRES » : LE BILAN

À l'issue de la journée Villages et Coteaux propres, il est important de dresser le bilan de l'opération, à la fois pour pérenniser la dynamique jusqu'à l'édition suivante, mais aussi pour en faire part aux habitants, qu'ils y aient participé ou non. Cela peut prendre la forme :

- D'un mail de remerciement des organisateurs aux participants et aux partenaires,
- D'un post de remerciement sur les réseaux sociaux, avec la photo de groupe et/ou un petit reportage photos de la matinée,
- D'un article dans le bulletin communal et/ou sur le site internet de la commune afin de relater la mobilisation et exposer les actions réalisées.

Il faudra également **faire un bilan** rapide de votre action auprès de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne :

Nombre de participant avec enfants et adultes

Difficultés rencontrées

Nombre de dépôts sauvages identifiés et/ou évacués

Volonté de réitérer l'opération l'année prochaine

Transmission de quelques photos qui pourront être réutilisées pour illustrer la prochaine opération



**MERCI À TOUS POUR
VOTRE MOBILISATION !**

Version juin 2026



CONTACT

Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial
c.gambart@audrr.fr

Tel. 03 26 77 42 89 ou 06 84 98 73 87

www.champagne-patrimoinemondial.org

